



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 31

4 octobre 2025

CANCER : CHANGER LA DONNE

Dans une récente étude publiée jeudi 25 septembre 2025, plus de 2000 chercheurs du programme de recherche Global Burden of Disease (GBD) dressent un bilan alarmant. Entre 1990 et 2023, le nombre de nouveaux cancers a plus que doublé pour atteindre le nombre de 18,5 millions de malades. Sur la même période, le nombre de morts a progressé de 74 % avec 10,4 millions de décès en 2023.

Ces mêmes chercheurs prévoient 30,5 millions de personnes touchées en 2050 et 18,6 millions en mourront. Selon Lisa FORCE, première autrice de l'étude *« les principaux facteurs à l'origine de ces augmentations le vieillissement de la population et la croissance démographique »*.

Avec ce diagnostic, il est compréhensible que nous en soyons à ce stade. Alors faut-il empêcher le vieillissement de la population et revenir au moyen âge pour faire diminuer l'incidence des cancers ?

Lors d'une réunion, à laquelle je participais, j'ai même entendu dire que les seuls moyens de prévenir les cancers, c'est d'agir sur le tabagisme et l'alcoolisme. Pour les 60 % des cancers non liés à ces deux causes n'y aurait-il donc aucun moyen de prévention ?

Tant que la ligne officielle des la prévention des cancers se limitera à l'action sur les comportements individuels, la maladie aura de beaux jours devant elle pour se développer et on comprend les prévisions alarmantes pour 2050.

Avec cette attitude la France est devenue le premier pays au monde pour l'incidence des cancers du sein y compris pour les femmes de moins de 50 ans. Voilà qui infirme d'un coup le vieillissement comme facteur de risque primordial.

A quel moment, tous ces professionnels de la prévention officielle* vont-

ils enfin prendre en compte les risques environnementaux ? Quand vont-ils commencer à écouter et à entendre tous ces scientifiques qui ne cessent de démontrer les méfaits des pesticides et des perturbateurs endocriniens dans les causes de nombreuses maladies chroniques et notamment des cancers ?

Bien sûr, il est difficile de faire le lien de cause à effet avec les perturbateurs endocriniens du fait de leur latence. Les maladies induites peuvent se déclarer des années voire des dizaines d'années plus tard après la contamination. C'est notamment ce qui explique que ce sont les personnes les plus âgées qui contractent la maladie. Mais il faut bien voir que les personnes âgées n'ont plus le monopole d'être atteintes par le cancer, ce sont de plus en plus des personnes jeunes qui contractent la maladie. Ceci n'est pas étonnant du fait de la contamination générale des eaux, de l'air et des sols par ces substances toxiques non indispensables à notre vie sur terre. Avec l'effet cocktail généré par tous ces produits l'incidence du nombre de malades ne peut qu'augmenter.

Alors, nous ne pouvons plus accepter que des responsables de syndicats des eaux disent qu'ils distribuent la meilleure eau du département alors qu'elle renferme une dizaine de PFAS différents, tous perturbateurs endocriniens. **Ce n'est pas parce que la loi n'exige pas encore à ce jour la recherche de ces produits dangereux pour notre santé lors des analyses officielles de l'eau, qu'elles n'existent pas.**

Il est donc urgent de changer la donne !

Bien évidemment, comme cela remet en cause les modes de production tant dans l'industrie que dans l'agriculture, cela ne se fera pas sans une lutte continue pour modifier cette situation.

Alors vous qui lisez nos lettres, vous ne pouvez plus faire comme si vous

ne saviez pas. Vous ne pouvez plus rester sur le quai à regarder passer le train. Nous vous engageons vivement à monter dans le train, et d'amener vos amis à le faire également. Ce mois d'octobre est propice à l'action contre le cancer.

Donnons à nos actions des orientations différentes en exigeant que les pouvoirs publics prennent enfin la prévention des cancers liés aux risques environnementaux.

* « Prévention officielle »

Les associations qui embauchent des salariés pour mener des actions de prévention doivent répondre à des appels à projets de l'ARS ou d'autres autorités publiques pour obtenir des subventions leur permettant de payer leurs salariés. Dès lors les sujets ne portent que sur les offres de ses autorités publiques qui ne veulent surtout pas remettre en cause les processus existants.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association